

www.education.gouv.fr

Les trois quarts des bacheliers qui s'étaient inscrits dans une filière générale de l'université après leur baccalauréat sont sortis du système éducatif avec un diplôme de l'enseignement supérieur.

Plus de 60 % ont obtenu un diplôme universitaire. Cependant les écarts sont très importants selon le parcours antérieur des étudiants : 83 % des bacheliers généraux parvenus au baccalauréat à 18 ans ont quitté l'université diplômés, contre seulement 13 % des bacheliers technologiques.

Près de 15 % des inscrits ont acquis un autre diplôme après s'être réorientés avec succès dans une autre filière ; il s'agit le plus souvent d'un BTS, d'un DUT, ou du diplôme d'une école paramédicale ou sociale. Les autres, soit près d'un sur quatre en DEUG après leur baccalauréat, sont sortis de l'enseignement supérieur sans aucun diplôme. Les jeunes qui ont rejoint l'université après une ou deux années passées dans une autre formation ont bien réussi : les trois quarts d'entre eux ont obtenu un diplôme universitaire.

## Les inscriptions à l'université : quel bilan ?

63 % des élèves de la cohorte entrée en sixième en 1989 sont devenus bacheliers dans une série générale, technologique ou professionnelle après avoir passé entre sept et onze ans dans l'enseignement secondaire ; 55 % ont accédé à l'enseignement supérieur à la rentrée suivant leur réussite au baccalauréat ou, pour certains, un an plus tard<sup>1</sup>.

Les plus nombreux (36 %) se sont inscrits en DEUG (graphique 1). Cette part varie fortement cependant selon le type de baccalauréat obtenu : en effet, 50 % des bacheliers généraux se sont engagés dans une filière longue à l'université, mais 20 % seulement des bacheliers technologiques et à peine 6 % des bacheliers professionnels. Ces derniers se dirigent, en effet, principalement vers les filières professionnalisées

de l'enseignement supérieur. Quelle que soit la série, les bacheliers ont été d'autant plus nombreux à poursuivre à l'université que leurs résultats ne leur ont pas permis d'obtenir de mention au baccalauréat.

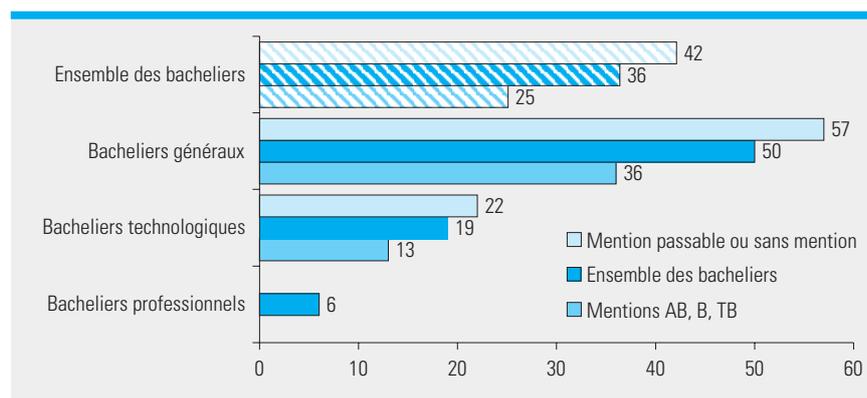
D'autres jeunes de la cohorte – présentant des caractéristiques sensiblement différentes – ont rejoint l'université après une ou deux années passées dans une autre formation.

Quel bilan peut-on faire du passage par l'université<sup>2</sup> de tous ceux qui s'y sont inscrits, tout de suite après leur baccalauréat ou plus tard ?

1. Voir Note d'Information 06.01, « Le devenir des bacheliers : parcours après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1989 », MEN-DEP, janvier 2006.

2. Il s'agit, dans l'ensemble de la Note, de l'université hors IUT ; par ailleurs, les formations de santé ont été traitées à part compte tenu des conditions particulières de l'accès en deuxième année dans ces filières.

GRAPHIQUE 1 – Taux d'inscription en DEUG des nouveaux bacheliers selon leur mention au baccalauréat (en %)



Source : MEN-DEPP, Panel 1989

## De grandes disparités d'accès à un diplôme universitaire selon le parcours antérieur des bacheliers

62 % des jeunes de la cohorte qui s'étaient inscrits dans une filière générale de l'université immédiatement après leur baccalauréat l'ont quittée avec un diplôme (tableau 1). 55 % ont obtenu au moins une licence, devenue le premier palier de l'enseignement supérieur dans le cadre de l'harmonisation européenne des diplômes. La majorité d'entre eux ont mis quatre ans ou plus pour y parvenir : seuls 30 % en effet des nouveaux bacheliers inscrits dans le premier cycle universitaire ont franchi avec succès le seuil de la licence trois ans plus tard. Les écarts sont considérables selon le parcours scolaire antérieur des étudiants. Ainsi, 83 % des bacheliers généraux arrivés au baccalauréat « à l'heure » ou « en avance » sont sortis de l'université avec un diplôme, tandis que seul un bachelier général sur deux a obtenu un diplôme universitaire lorsqu'il a eu son baccalauréat avec au moins un an de retard. C'est l'accès à la maîtrise qui les différencie le plus : près d'un bachelier général âgé de 17 ou 18 ans sur deux (46 %) est parvenu à ce niveau, contre seulement un bachelier général âgé de 19 ans ou plus sur quatre. Mais la situation des bacheliers inscrits à l'université après leur baccalauréat est sensiblement plus difficile lorsqu'ils ne sont pas lauréats d'une série générale : seuls 13 % des bacheliers technologiques et 3 % des bacheliers professionnels sont parvenus à obtenir un diplôme universitaire autre que le DUT. Il s'agit le plus souvent d'une licence.

Les différences entre les nouveaux étudiants selon leur profil scolaire se creusent dès la deuxième année (tableau 2) : près de neuf bacheliers généraux « à l'heure » sur dix se sont en effet réinscrits à l'université, la plupart du temps dans la même spécialité, alors qu'ils ne sont plus que 73 % parmi ceux qui ont eu leur baccalauréat à 19 ans ou plus. L'écart est plus important encore pour ce qui est du seul taux de passage en seconde année, puisqu'il chute de près de 20 points lorsque le baccalauréat a été obtenu en retard, passant de 61 % à 42 %. Les bacheliers qui ne viennent pas d'une

TABLEAU 1 – Bilan du parcours des bacheliers inscrits en DEUG après leur baccalauréat (en %)

	Bacheliers généraux			Bacheliers technologiques	Bacheliers professionnels	Ensemble des inscrits
	« à l'heure »	« en retard »	Ensemble			
<b>Ont obtenu un diplôme universitaire</b>	<b>83</b>	<b>52</b>	<b>73</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>62</b>
DEUG	8	7	8	1	-	7
Licence	30	19	26	7	3	22
Maîtrise (ou plus)	46	26	39	5	-	33
<b>N'ont pas obtenu de diplôme à l'université, mais ont eu un autre diplôme</b>	<b>12</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>22</b>	<b>3</b>	<b>14</b>
BTS ou DUT	7	10	8	16	3	9
Diplôme de niveau bac + 3 ou plus	5	7	5	6	-	5
<b>N'ont eu aucun diplôme</b>	<b>5</b>	<b>31</b>	<b>14</b>	<b>65</b>	<b>94</b>	<b>24</b>

Source : MEN-DEPP, Panel 1989

Lecture : 83 % des bacheliers généraux « à l'heure » qui se sont inscrits en DEUG immédiatement après leur baccalauréat ont obtenu un diplôme à l'université : 8 % ont eu juste un DEUG, 27 % une licence et 46 % ont eu au moins une maîtrise.

TABLEAU 2 – Devenir la deuxième année des nouveaux bacheliers inscrits en DEUG (en %)

	Bacheliers généraux « à l'heure »	Bacheliers généraux « en retard »	Bacheliers technologiques	Bacheliers professionnels	Ensemble des inscrits
Passent en 2 <sup>ème</sup> année (dans la même spécialité ou dans une autre)	61	42	16	9	48
Redoublent la 1 <sup>ère</sup> année	27	31	34	28	29
Se réorientent ailleurs :	10	18	32	22	16
en STS ou IUT	5	11	20	15	9
dans d'autres formations	5	7	12	7	7
Arrêtent leurs études	2	9	18	41	7

Source : MEN-DEPP Panel 1989

Lecture : 61 % des bacheliers généraux « à l'heure » qui se sont inscrits en DEUG immédiatement après leur baccalauréat sont passés en deuxième année à la rentrée suivante.

série générale ont, quant à eux, difficilement passé le cap de la première année : la moitié des bacheliers technologiques, et près de deux bacheliers professionnels sur trois qui s'étaient inscrits en DEUG après leur baccalauréat n'y sont en effet restés qu'une année. Parmi ceux qui ont poursuivi, seul un sur trois a accédé à la deuxième année ; les autres ont refait une première année.

L'échec des bacheliers des séries technologiques à l'université – qui a fait l'objet de nombreuses analyses – s'explique par différentes raisons : décalage entre le bagage antérieur de ces nouveaux étudiants et celui requis par la culture universitaire, manque de repères dans cet univers mais, également, défaut d'information. Une large majorité d'entre eux se disent peu, voire pas du tout, satisfaits de l'information qu'ils avaient reçue sur cette filière, tant sur l'organisation de l'enseignement que sur les taux de réussite aux examens, ou sur la continuité entre leur bac et les études à l'université. Mais près de un sur deux souligne également l'insuffisance des renseignements qu'il avait eus sur le contenu des études, dont il se faisait une idée très approximative.

## L'université, un choix par défaut pour un nouveau bachelier sur cinq

Le devenir des bacheliers inscrits en DEUG ne peut pas s'apprécier cependant sans tenir compte du contexte dans lequel s'est faite leur inscription. 22 % des étudiants accueillis en DEUG après leur baccalauréat ont ainsi déclaré explicitement ne pas être dans la filière qu'ils souhaitaient (graphique 2). Si les bacheliers généraux « à l'heure » avaient dans neuf cas sur dix fait le choix de leur orientation à l'université, les bacheliers technologiques et professionnels, dans leur majorité, n'avaient pas fait ce choix et se sont retrouvés là faute d'avoir pu s'inscrire dans la formation qu'ils voulaient. Cela conduit à une situation paradoxale : les bacheliers dont le niveau scolaire est le plus fragile sont exclus des filières de l'enseignement supérieur les plus proches de leur formation initiale et accèdent à la filière la plus exigeante en matière de travail personnel et d'autonomie.

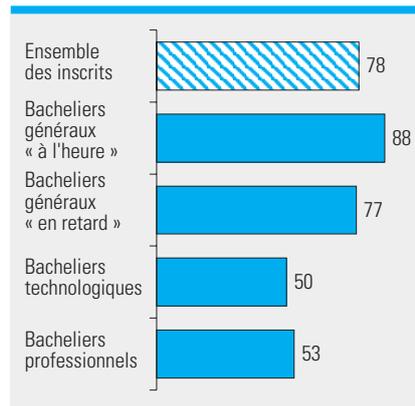
Quelles poursuites d'études souhaitaient ces nouveaux bacheliers inscrits en DEUG par défaut ? Pour plus de la moitié d'entre

eux, une filière technologique courte, une section de techniciens supérieurs (STS) surtout, le plus souvent du secteur des services, ou un institut universitaire de technologie (IUT) ; mais un sur cinq aurait voulu entrer dans une école paramédicale ou du secteur social. S'ils n'ont pas pu s'y inscrire, c'est dans six cas sur dix parce que l'entrée dans ces filières est sélective et que leur candidature n'a pas été retenue, ou encore parce qu'il n'y avait plus de place (18 %). Mais un sur quatre avance « d'autres raisons » parmi lesquelles reviennent le plus souvent le manque d'informations, mais aussi le coût des études, ou la difficulté à trouver une entreprise d'accueil pour une formation en alternance.

L'inscription en DEUG constitue ainsi souvent une solution d'attente pour ceux qui avaient souhaité une autre orientation : le taux d'abandon du DEUG est multiplié par trois et demi lorsque l'étudiant n'avait pas fait le choix de cette filière (graphique 3). Leur motivation était faible dès le départ : l'intérêt qu'ils expriment pour le contenu des études est limité et leur inscription répond avant tout au hasard et au souci de se laisser le plus possible de portes ouvertes. Très souvent, ils avaient déjà abandonné avant la fin de l'année : un sur quatre déclare explicitement ne plus suivre sa formation à la date du 1<sup>er</sup> mars et attendre de faire autre chose à la rentrée suivante. Les étudiants qui ont quitté l'université à l'issue de la première année de DEUG portent un jugement plutôt critique sur leur année, en particulier sur la façon dont se déroule le contrôle des connaissances mais, surtout, sur le suivi et l'encadrement, dont se plaignent huit sur dix d'entre eux. C'est sur le contenu des études que l'écart est le plus important avec ceux qui ont poursuivi à l'université : parmi ces derniers près de neuf sur dix se disent assez, voire très satisfaits, du contenu de l'enseignement, contre moins de la moitié de ceux qui ne se sont pas réinscrits.

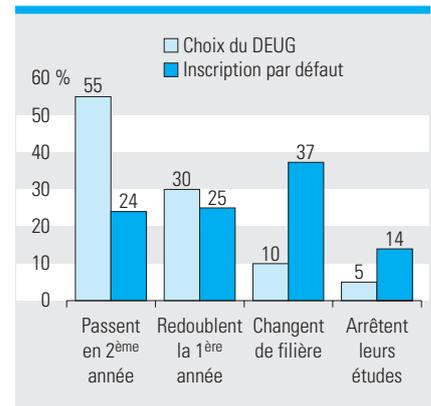
Le poids des inscriptions par défaut est très variable selon les spécialités de DEUG et contribue à expliquer les différences qui existent entre les étudiants de ces spécialités dans l'obtention d'un diplôme universitaire (graphique 4). En effet, la réussite est la plus forte en

**GRAPHIQUE 2 – Part de nouveaux étudiants ayant fait le choix du DEUG selon leur profil scolaire (en %)**



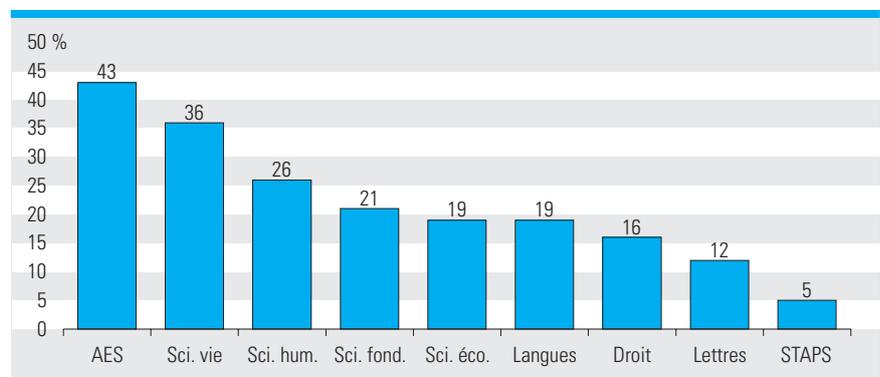
Source : MEN-DEPP, Panel 1989

**GRAPHIQUE 3 – Devenir des nouveaux bacheliers inscrits à l'université selon qu'ils sont ou non dans la filière de leur choix (en %)**



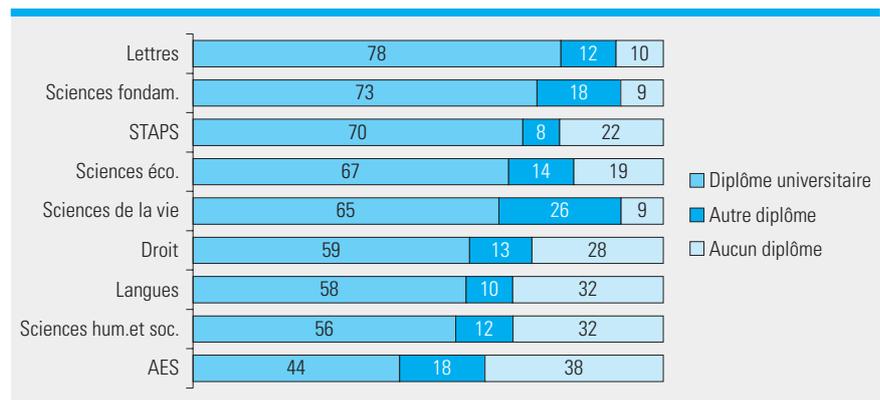
Source : MEN-DEPP, Panel 1989

**GRAPHIQUE 4 – Part des inscriptions par défaut selon les spécialités de DEUG (en %)**



Source : MEN-DEPP, Panel 1989

**GRAPHIQUE 5 – Bilan du parcours des bacheliers inscrits en DEUG après leur baccalauréat selon la spécialité de DEUG (en %)**



Source : MEN-DEPP, Panel 1989

lettres, où neuf étudiants sur dix sont inscrits dans la filière qu'ils souhaitent (graphique 5) ; elle est élevée aussi en STAPS où 95 % des étudiants ont choisi cette filière. À l'opposé, en AES, où le pourcentage d'orientations par défaut est le plus élevé (43 %), moins d'un inscrit sur deux a obtenu un diplôme universitaire.

### L'importance de la motivation dans la réussite à l'université

Les jeunes diplômés d'une filière générale de l'université présentent ainsi des caractéristiques qui les différencient fortement de l'ensemble des bacheliers qui avaient pris cette voie : 72 % d'entre eux sont des lauréats d'une série générale qui ont eu

**TABLEAU 3 – Impact des différentes caractéristiques des bacheliers inscrits en DEUG sur leur probabilité de sortir de l’université avec un diplôme**

Probabilité de sortir diplômé dans la situation de référence : 64,94 %		
Variables	Modalités de la variable	Effet marginal par rapport à la situation de référence
Sexe	Fille	réf.
	Garçon	- 6,0
PCS du chef de famille	Professions intermédiaires	réf.
	Cadres, professions libérales	n.s.
	Artisans, commerçants, employés	n.s.
	Ouvriers	n.s.
Diplôme le plus élevé des parents	Au moins un parent bachelier	réf.
	Aucun parent bachelier	n.s.
Taille de la commune de l'établissement de terminale	> 200 000 habitants	réf.
	< 20 000 habitants	- 7,5
	20 000 à 200 000 habitants	n.s.
	Île-de-France	16,8
Âge au baccalauréat	19 ans	réf.
	18 ans et moins	19,7
	20 ans et plus	- 15,2
Mention au baccalauréat	Mention passable	réf.
	Sans mention (oral)	- 18,8
	Mention AB, B ou TB	18,3
Série de bac et spécialité de DEUG	ES/droit, sciences économiques, AES	réf.
	ES/autres spécialités	n.s.
	L/lettres, langues	n.s.
	L/autres spécialités	- 7,3
	S/sciences	n.s.
	S/autres spécialités	17,3
	Sér.technologiques/ttes spécialités	- 40,2
Sér.professionnelles/ttes spécialités	- 48,3	
Satisf. à l'égard de l'information reçue sur la continuité entre bac et études suivies	Très ou assez satisfait	réf.
	Peu ou pas du tout satisfait	- 6,9
Est dans la filière de son choix	non	réf.
	oui	16,7
Motivé par le contenu des études	oui	réf.
	non	- 16,7
Motivé par son projet professionnel	non	réf.
	oui	4,5
A un emploi régulier en première année	non	réf.
	oui	- 23,2
Dispose d'une bourse	non	réf.
	oui	11,4

Source : MEN-DEPP, Panel 1989

n.s. : variable ou modalité non significative au seuil de 1 %.

Lecture : « toutes choses égales par ailleurs », un garçon inscrit en DEUG après son baccalauréat a une probabilité moins forte de quitter l'université avec un diplôme qu'une fille : la probabilité que cela se produise est inférieure de 6 points à celle d'un étudiant qui se trouve dans la situation de référence décrite *en italique et en bleu*. A l'opposé, le fait d'avoir obtenu son baccalauréat « à l'heure » augmente cette probabilité à 64,9 + 19,7 = 84,6 %.

leur baccalauréat « à l'heure » ou « en avance », soit 20 points de plus que l'ensemble des inscrits. La part des bacheliers qui ont obtenu au moins une mention assez bien est sensiblement plus élevée. Ils se distinguent également par leur origine sociale : les pères des jeunes diplômés appartiennent deux fois plus souvent à la catégorie des cadres ou professions intermédiaires (54 % contre 27 %). La très grande majorité d'entre eux (88 %) avait fait le choix de l'université et les raisons qui motivent ce choix sont très positives : ainsi sept sur dix ont mis en avant leur intérêt pour le contenu des études pour expliquer leur inscription dans leur filière. Mais leur projet professionnel a joué

également un rôle important dans leur choix ; près de la moitié de ceux qui avaient un projet souhaitait devenir enseignant, alors que ce n'était le cas que d'un sur trois dans l'ensemble des inscrits.

La régression logistique permet de mesurer l'effet propre des principales caractéristiques des bacheliers inscrits à l'université sur leur probabilité d'accéder à un diplôme (tableau 3). Elle met en évidence le rôle décisif du parcours scolaire antérieur dans la réussite à l'université, qu'il s'agisse avant tout du type de baccalauréat, mais aussi des conditions dans lesquelles celui-ci a été obtenu et du temps mis pour y parvenir. Avoir eu son baccalauréat avec deux ans de retard ou l'avoir obtenu

à l'issue de l'oral de rattrapage réduit considérablement les chances d'accéder à un diplôme universitaire. La série de baccalauréat a un impact différent selon la spécialité de DEUG dans laquelle s'est inscrit le nouveau bachelier : ainsi, à caractéristiques constantes, les bacheliers S ont la probabilité la plus forte d'obtenir un diplôme universitaire, mais seulement lorsqu'ils se sont orientés dans un DEUG non scientifique. À l'inverse, parmi les bacheliers généraux, les bacheliers L inscrits en droit ou en sciences humaines ont la probabilité de réussite la moins grande.

Les résultats de l'analyse confirment aussi l'importance de la motivation exprimée à l'entrée à l'université dans l'acquisition d'un diplôme universitaire : « toutes choses égales par ailleurs », le fait de s'être inscrit en DEUG par défaut ou de ne pas être motivé par le contenu des études exerce un effet très négatif sur la probabilité de sortir diplômé. En revanche, le projet professionnel a un faible impact sur la réussite.

L'effet des caractéristiques sociodémographiques, déjà largement prises en compte dans le cursus antérieur, est limité : ainsi, à caractéristiques constantes, les enfants de cadres n'ont pas plus de chances de sortir de l'université avec un diplôme que les enfants d'ouvriers. Cependant, le fait d'avoir une activité salariée régulière, quel qu'en soit le rythme, affecte la réussite. « Toutes choses égales par ailleurs », les filles conservent un avantage dans la réussite, mais il est relativement réduit. L'origine géographique joue un rôle plus important : une inscription prise en Île-de-France accroît ainsi sensiblement les chances de sortir avec un diplôme.

### 14 % des nouveaux bacheliers inscrits en DEUG se sont réorientés avec succès...

Ceux qui ont quitté l'université sans y avoir obtenu de diplôme ne sont pas pour autant tous sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme : 14 % de ceux qui s'étaient inscrits en première année de DEUG après leur baccalauréat, et 22 % des seuls

bacheliers technologiques, ont obtenu un autre diplôme, le plus souvent un BTS ou un DUT (*tableau 1*). Leur profil diffère sensiblement de celui des lauréats de l'université : les bacheliers généraux « à l'heure » sont en effet minoritaires, et la part des bacheliers avec mention beaucoup plus faible.

Le plus souvent, ils se sont réorientés dès la fin de la première année (*tableau 2*) : 70 % des non-réinscrits en DEUG ont poursuivi leur formation dans une autre voie, une STS ou un IUT dans la majorité des cas, mais aussi une école paramédicale ou sociale, ou encore une autre école, souvent après avoir déjà tenté d'y entrer l'année précédente. Plus de la moitié des étudiants qui ont changé de filière expliquent leur réorientation par le fait que « *les études qu'ils suivaient ne les intéressaient pas* ». Viennent ensuite le fait que « *l'organisation de l'enseignement ne leur convenait pas* », mais aussi qu'ils ont été « *admis dans la filière qu'ils souhaitaient initialement* », ou encore que « *leur projet professionnel a évolué* ». L'insuffisance de leurs résultats est la raison qu'ils mettent le moins souvent en avant. Quelques réorientations sont intervenues encore à l'issue de la deuxième année : un sur dix de ceux qui s'étaient inscrits en DEUG ont ainsi changé de voie après deux années passées à l'université. L'obtention d'un diplôme autre qu'universitaire varie sensiblement selon les spécialités. Les bacheliers qui s'étaient inscrits dans un DEUG scientifique – lauréats dans leur très grande majorité de la série S – sont les plus nombreux à s'être réorientés avec succès (*graphique 5*) : plus d'un inscrit en « Sciences de la vie » sur quatre et près d'un inscrit en « Sciences fondamentales » sur cinq a obtenu un diplôme dans une autre filière. Mais un certain nombre de bacheliers inscrits en AES ont également poursuivi avec succès dans une autre formation : près d'un sur cinq a eu un autre diplôme, le plus souvent un BTS tertiaire.

Au total, plus de trois bacheliers sur quatre inscrits en DEUG, et 86 % des seuls bacheliers généraux, ont ainsi obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur : quitter l'université sans diplôme ne peut donc pas être systématiquement considéré comme un échec, une réorientation réussie

pouvant avoir été favorisée par l'année passée à l'université.

### ... mais près d'un sur quatre est sorti sans diplôme de l'enseignement supérieur

Les autres, soit près de 25 % des nouveaux bacheliers inscrits en DEUG, ont interrompu leurs études sans avoir obtenu aucun autre diplôme que leur baccalauréat (*tableau 1*). Dès la fin de la première année, les abandons sont très nombreux parmi les bacheliers technologiques et professionnels qui étaient entrés à l'université (*tableau 2*). S'ils ont arrêté, c'est avant tout parce que « *la formation qu'ils suivaient ne leur plaisait pas* » (47 % des réponses) ; mais le fait qu'ils « *voulaient ou devaient travailler* » revient très souvent également (35 % des réponses). Viennent ensuite, cités à chaque fois par un bachelier sur cinq, l'insuffisance de leurs résultats et le fait qu'« *ils n'ont pas pu entrer où ils voulaient* ». Quatre sur dix des bacheliers professionnels qui s'étaient inscrits en DEUG, où ils se retrouvent en grande difficulté, ont ainsi interrompu complètement leurs études à l'issue de la première année : la possibilité qu'ils ont de poursuivre dans une autre formation est en effet très faible.

Le bilan est lourd également parmi les bacheliers technologiques : près d'un sur cinq a abandonné ses études dès la fin de la première année de DEUG. Ceux qui avaient voulu s'inscrire en STS ou IUT après leur baccalauréat sont loin d'y être parvenus tous l'année suivante, fortement concurrencés par les bacheliers généraux : seul un sur trois des bacheliers technologiques qui avaient souhaité une STS a pu rejoindre cette filière. Au total, plus de neuf sur dix des bacheliers professionnels et près de deux bacheliers technologiques sur trois inscrits dans le premier cycle universitaire après leur baccalauréat, ont arrêté leurs études sans aucun autre diplôme que le baccalauréat après un, deux ou trois ans passés dans la filière.

Mais les sorties sans diplôme, exceptionnelles parmi les bacheliers généraux « à l'heure », pèsent également d'un poids non négligeable parmi les bacheliers généraux en retard : c'est sur la part de

ces sorties que l'écart entre les bacheliers généraux selon leur parcours antérieur est le plus important. Intervenant le plus souvent après deux, voire trois années d'études supérieures, elles ont concerné en effet trois sur dix des bacheliers généraux « en retard » qui s'étaient inscrits en DEUG.

Les écarts entre les spécialités sont très sensibles : seul un étudiant sur dix inscrit en lettres ou en sciences est sorti sans aucun diplôme. À l'opposé, c'est en AES, où près d'un inscrit sur deux est un bachelier technologique ou professionnel, que les étudiants ont interrompu le plus souvent leurs études sans avoir eu de diplôme (38 %). Le taux de sortie sans diplôme est élevé aussi en sciences humaines, où la part des bacheliers technologiques est importante, mais également en langues ou en droit.

Ainsi près d'un jeune sur quatre qui s'était inscrit après son baccalauréat dans une filière générale de l'université a abandonné ses études supérieures sans avoir obtenu de diplôme ni certification, que ce soit en raison d'une mauvaise orientation, d'une inadaptation de son niveau, d'un manque de motivation ou encore de difficultés financières. Ces jeunes présentent des caractéristiques fortes : trois sur quatre ont obtenu leur baccalauréat avec au moins un an de retard, et quatre sur dix sont d'origine défavorisée. Une majorité d'entre eux sont lauréats des séries L et STT, dont les débouchés en termes de formations sont les moins nombreux. Le taux de sorties sans diplôme est de même ampleur parmi les bacheliers qui étaient entrés en STS après leur baccalauréat ; mais compte tenu de l'importance de leurs effectifs, la moitié des jeunes qui sont sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme sont des bacheliers qui s'étaient inscrits dans le premier cycle universitaire (*voir note (1)*).

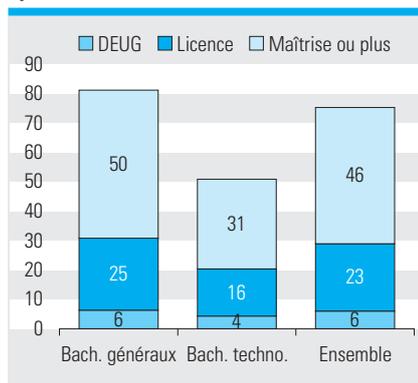
### Une plus grande réussite pour ceux qui rejoignent l'université un ou deux ans après leur baccalauréat

Certains bacheliers, relativement peu nombreux puisqu'ils représentent un peu moins d'un bachelier sur dix, ne se sont inscrits à l'université qu'une ou deux années après leur baccalauréat.

Quelques-uns, peu nombreux (3 %), se sont réorientés après une année dans une autre formation, souvent une classe préparatoire aux grandes écoles. Les autres (6 %) ont intégré l'université au bout de deux ans : les trois quarts d'entre eux ont validé une ou deux années dans une autre filière, un IUT, une STS ou une classe préparatoire et se sont inscrits en deuxième année de DEUG, en licence ou dans un institut universitaire professionnalisé (IUP).

Leur profil scolaire est très différent de ceux qui sont entrés à l'université immédiatement après leur baccalauréat : les bacheliers originaires d'une série scientifique (S ou STI) sont ici majoritaires. De plus, les lauréats avec au moins une mention assez bien sont sensiblement plus nombreux, puisqu'ils représentent 44 % de ceux qui se sont inscrits à l'université plus tard.

**GRAPHIQUE 6 – Taux de réussite de ceux qui se sont inscrits à l'université un ou deux ans après leur baccalauréat (en %)**

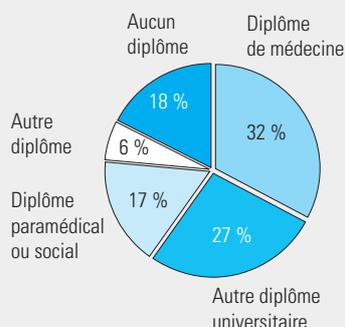


Source : MEN-DEPP, Panel 1989

## 60 % de ceux qui s'inscrivent en médecine ou pharmacie sortent avec un diplôme universitaire

La situation des bacheliers inscrits en premier cycle d'études médicales (PCEM) ou pharmaceutiques (PCEP) est particulière : le passage en deuxième année est en effet réglementé par un concours où le nombre de

### Bilan du parcours des bacheliers inscrits en PCEM après leur baccalauréat (en %)



Source : MEN-DEPP, Panel 1989

places est limité par un *numerus clausus*. Aussi, bien que près de huit sur dix des inscrits soient des bacheliers S « à l'heure », fortement motivés par le contenu de leurs études, un sur dix seulement a accédé en deuxième année, tandis que sept sur dix ont refait une première année. Au total, seul un tiers de ceux qui s'étaient inscrits dans cette filière après leur baccalauréat a franchi avec succès le cap de la première année et obtenu un diplôme de médecine. Mais 17 % d'entre eux ont rejoint une école paramédicale, filière que dans quelques cas ils souhaitaient dès l'origine, s'étant inscrits en médecine en attendant de présenter le concours d'entrée. Ainsi, un sur deux de ceux qui s'étaient inscrits en PCEM ou PCEP après leur baccalauréat a obtenu un diplôme dans le domaine de la santé. Les autres se sont le plus souvent réorientés avec succès dans une autre filière de l'université. Cependant, près d'un sur cinq a abandonné ses études sans aucun diplôme.

Trois sur quatre de ceux qui ont rejoint l'université au bout d'un ou deux ans sont sortis avec un diplôme universitaire et près d'un sur deux est parvenu au moins à la maîtrise (graphique 6). La réussite des bacheliers technologiques à l'université en particulier est considérablement améliorée par le passage par une autre formation : un sur deux a obtenu dans ce cas un diplôme universitaire.

Sylvie Lemaire, DEPP C1

### Pour en savoir plus

S. Lemaire, « Le devenir des bacheliers : parcours après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1989 », *Note d'Information* 06.01, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, janvier 2006.

S. Lemaire, « Les bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur », *Éducation & formations*, n° 67, MEN-DEP, mars 2004.

S. Lemaire, « Le devenir des bacheliers professionnels », *Éducation & formations* (à paraître), MEN-DEPP.

### Source

La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale a mis en place en septembre 1989 un panel de 22 000 élèves constitué en retenant tous les enfants nés le 5 d'un mois qui étaient, à cette date, scolarisés en sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine ou d'un département d'outre-mer. Ils sont parvenus au baccalauréat entre 1996 et 2000, selon qu'ils ont redoublé ou non dans l'enseignement secondaire et selon qu'ils ont emprunté ou non la voie professionnelle. Le parcours de ces élèves a été observé aussi longtemps que le jeune suivait une formation et, au plus, pendant quinze années consécutives.

Le dispositif d'enquête durant leur scolarité secondaire comprenait une prise d'information annuelle auprès du chef d'établissement ; les scores obtenus par les élèves aux épreuves nationales d'évaluation à l'entrée en sixième ont été collectés.

Les élèves qui ont obtenu le baccalauréat ont fait l'objet d'une interrogation individuelle annuelle, par voie postale et téléphonique, avec des taux de réponses oscillant entre 88 et 90 % ; cette interrogation était interrompue avec l'inscription du jeune dans une formation correspondant au niveau bac + 5.